

III — La documentation statistique sur la conjoncture en Belgique.

par

H. GLEJSER

Docent aan de Vrije Universiteit van Brussel
Secrétaire - chargé de recherches au Département d'Économie Appliquée

L'Économètre T. KOOPMANS a un jour traité l'étude des cycles par les indicateurs de « mesure sans théorie » (measurement without theory). Il y a dans ces trois mots, matière à réflexion. Souvent, en effet, on estime que la documentation statistique, la mesure des phénomènes économiques, est une chose qui va de soi, sur laquelle il ne vaut pas la peine de se pencher et que toute l'énergie, toute la réflexion du chercheur doivent se concentrer sur l'interprétation, voire la projection de ces données. C'est là mettre la charrue avant les bœufs. Toute analyse, toute prévision ne pourra jamais valoir plus que la documentation sur laquelle elle se fonde. Et celle-ci demande une théorie qui précède celle sur laquelle se fondera l'interprétation — de même mutatis mutandis qu'en philosophie : la critique de la connaissance doit logiquement prendre le pas sur la métaphysique, à laquelle elle sert de marche-pied.

La première partie de cet exposé, de nature générale et théorique, traitera donc de la théorie même d'une documentation statistique sur l'évolution économique à court terme; la seconde, d'ordre spécifique, examinera l'état de cette documentation dans notre pays.

La première question qui se présente tout logiquement à l'esprit, est celle-ci : « Quels renseignements doit fournir une documentation sur la conjoncture » ?

Les idées du Département d'Économie Appliquée en cette matière, matérialisées dans « L'économie belge en 220 séries » sont à peu près celles-ci : il faut constituer en premier lieu une comptabilité nationale trimestrielle ou mensuelle; celle-ci fournit en effet, un cadre global où s'inscrivent les flux macro-économiques les plus importants.

On y trouve les trois grands pôles du circuit économique :

1^o) l'offre de biens et de services composée de la production nationale et des importations;

- 2^o) les revenus créés par cette offre ainsi que la distribution et la redistribution de ces revenus par les pouvoirs publics;
- 3^o) enfin, la demande de biens et de services, composée de la consommation privée et publique, de l'investissement et de l'exportation.

Au risque d'enfoncer une porte ouverte aux yeux de beaucoup d'entre vous, j'aimerais insister sur la nécessité d'utiliser — autant que faire se peut — les concepts de la comptabilité nationale dans le diagnostic de la conjoncture. Ainsi on visera à abandonner la notion de « production industrielle » pour celle de produit national ou produit intérieur à prix constants : en effet, dans la plupart des pays telle la Belgique, la production industrielle représente à peine quelque deux cinquièmes du total des valeurs ajoutées c'est-à-dire du produit intérieur; d'autre part, la production industrielle en général ne comprend pas l'activité de la construction qui est la branche sujette aux fluctuations cycliques les plus marquées.

De même, il convient de n'employer que les indices de prix résultant de la division d'une série de comptabilité nationale à prix courants par la même série à prix constants : on obtiendra ainsi un indice de prix de la consommation privée, de l'investissement, de l'exportation, de l'importation, etc... Pour l'importation, on pourra éventuellement essayer de ventiler produits intermédiaires, produits de consommation, produits d'investissement. Par contre, on bannira le concept d'« indice de prix de gros ». En premier lieu, c'est un indice presque toujours non pondéré ou mal pondéré, mais c'est là son moindre défaut. Le principal c'est que l'indice de prix de gros n'est pas un « concept » mais bien ce que Paul VALÉRY appelait une « idée vague ». Comment interpréter en effet, les variations d'un indice comprenant des biens essentiellement importés — par exemple, le café — des biens essentiellement produits et utilisés en Belgique — par exemple, le charbon — et des biens essentiellement exportés — par exemple l'acier — ? Une hausse d'un tel indice, peut signifier soit que nous importons de l'inflation par les coûts, soit que nous en développons dans le pays, soit que nous subissons une inflation par la demande étrangère.

A cette comptabilité nationale décrivant l'aspect réel de l'évolution économique, on joindra des données décrivant l'aspect monétaire et financier de celle-ci, par exemple les crédits des banques (privées et publiques) aux entreprises, aux particuliers, à l'Etat; ou bien l'indice des cours de bourse, qui est aussi révélateur de l'état psychologique et des attentes des détenteurs d'action.

Après avoir rassemblé les informations sur l'aspect réel et sur l'aspect financier des développements récents de la situation économique on arrivera, par une pente assez naturelle, à examiner l'action des pouvoirs publics en face de ceux-ci. On rappellera d'abord les principaux objectifs de la politique économique et la mesure de leur

degré de réalisation : par exemple, le plein-emploi par le nombre ou le pourcentage des chômeurs, la croissance par l'évolution du P.N.B. à prix constants, la stabilité des prix par l'indice de prix du P.N.B., les réserves de change par les avoirs extérieurs nets des organismes monétaires. Après ces objectifs, on décrira l'utilisation des principaux instruments de la politique économique : les finances publiques (recettes et dépenses), la politique du crédit, éventuellement les contrôles directs.

Enfin, après avoir décrit l'aspect réel, l'aspect financier, l'aspect politico-économique de l'évolution récente de l'économie, il faudra situer celle-ci dans le cadre de l'évolution économique du monde ou du moins, des principales puissances économiques du monde. Ces informations ont une double raison d'être : savoir que dans le pays X, le produit national a augmenté de 7 % alors qu'il n'a augmenté que de 2 % dans le pays Y, que l'importation y a crû de 20 % contre 1 %, etc... est une première donnée précieuse pour l'analyste des marchés. Secundo, certains développements à l'intérieur du pays ne peuvent être appréciés correctement si l'on ne connaît ceux des autres. Ainsi en général, une hausse des prix dans un pays donné de 2 % allant de pair avec une inflation moyenne de 3 % dans le reste du monde devra probablement être jugée moins sévèrement qu'une hausse des prix de 1 % seulement accompagnée d'une stabilité dans le reste du monde : dans la première, la position compétitive s'améliore de 1 % tandis que dans la seconde, elle se dégrade dans la même proportion.

Voici pour la nature des informations fournies. Se pose alors un second problème : celui du retard des informations. Il est évident que l'utilité des données est une fonction décroissante du délai qui s'écoule entre la période considérée et le moment où l'information est disponible. Mais la notion même de retard n'est pas aussi claire qu'il paraît à première vue : presque toujours on le calcule comme la différence entre le moment de l'information et la fin de la période considérée : par exemple, si les données de la comptabilité nationale annuelle de l'I.N.S.-C.C.N. pour 1963 sont connues au début de juin 1964, on parlera de retard de 5 mois. Mais il s'agit là, en réalité, du retard *minimal*. En effet, à la fin de mai 1965, on ne disposera toujours pas de donnée plus récente, de sorte qu'à ce moment, le retard (*maximal* cette fois) s'élèvera à 17 mois. Le retard *moyen* s'élève à

$$\frac{17 \text{ mois} + 5 \text{ mois}}{2} = 11 \text{ mois,}$$

c'est-à-dire, au retard minimal (5 mois) augmenté de la moitié de la période d'observation (6 mois).

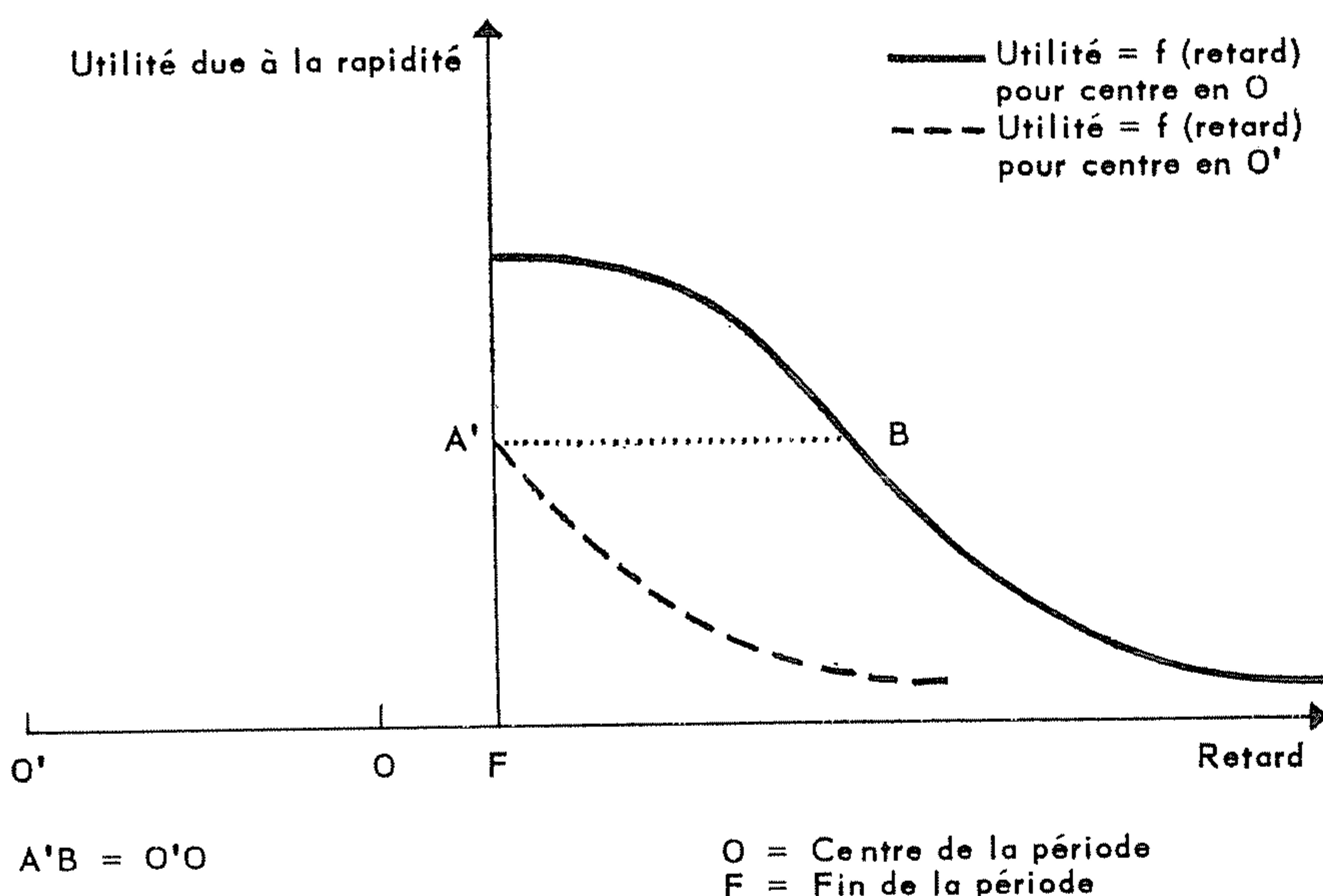
On voit donc que le retard moyen ainsi défini est une fonction croissante de la période adoptée — et cette considération constitue

un argument de poids en faveur du choix d'une période courte. Évidemment, raccourcir indéfiniment la période n'a guère de sens car à partir d'un certain seuil les frais de calcul supplémentaires ne compensent pas la diminution du retard.

Ce seuil dépend lui-même de la série en question : plus sa signification est importante et plus elle est sujette à des retournements brutaux, plus ce seuil sera petit.

Nous avons dit que l'utilité d'une donnée était une fonction décroissante du retard moyen, soit en graphique (en supposant la continuité).

GRAPHIQUE I



On voit que l'allongement de la période d'observation, entraîne une chute de AA' de l'utilité maxima de l'information.

Après avoir signalé le lien entre le retard moyen et la période considérée, disons un mot de l'influence du retard sur la précision des estimations. Si difficile à définir et à mesurer qu'elle soit — nous en reparlerons par la suite — il va de soi que cette précision est presque toujours une fonction croissante du retard, puisque avec le temps des informations partielles complémentaires sur les composantes de la série deviennent disponibles. Le retard qu'il faut considérer ici est le retard minimal, c'est-à-dire mesuré à partir de la fin

de la période, puisque c'est à partir de ce moment là seulement, que les informations commencent à affluer.

Or, si la précision est une fonction croissante du retard minimal, l'utilité de l'information est une fonction croissante de la précision. Par conséquent, par son influence sur la précision, le retard influence favorablement l'utilité de l'information (graphique II). Il convient donc de modifier ce qui a été dit précédemment : en soi, le retard diminue l'utilité de l'information mais, par son influence sur la précision, il augmente cette utilité : les deux influences jouent donc en sens opposé. On peut cependant, nous semble-t-il, admettre, en général, pour l'utilité totale, une forme de fonction du genre de celle du graphique III.

Immédiatement après la fin de la période, la précision est très basse et tend à augmenter rapidement : l'influence nette du retard sur l'utilité est donc positive. Un maximum est atteint, après quoi le gain dû à la précision accrue est inférieur à la perte causée par le retard en soi. Si l'on ne doit faire qu'une estimation, il conviendra de la faire au point M_1 , abscisse de M , où l'utilité est maximale.

Il est intéressant de constater que, lorsqu'on allonge la période d'observation, l'abscisse de M diminue. En effet, comme une période plus longue correspond à une hausse du retard moyen, tout retard supplémentaire entraîne une perte d'utilité plus grande : ceci s'exprime par une augmentation de la pente du premier tronçon des courbes du graphique I. Comme on suppose que la précision est une fonction croissante du retard minimum, on aboutit donc à cette conclusion, un tantinet paradoxale, que le point d'utilité maximale est un point où la précision de l'information est moindre lorsque la période d'observation est plus longue.

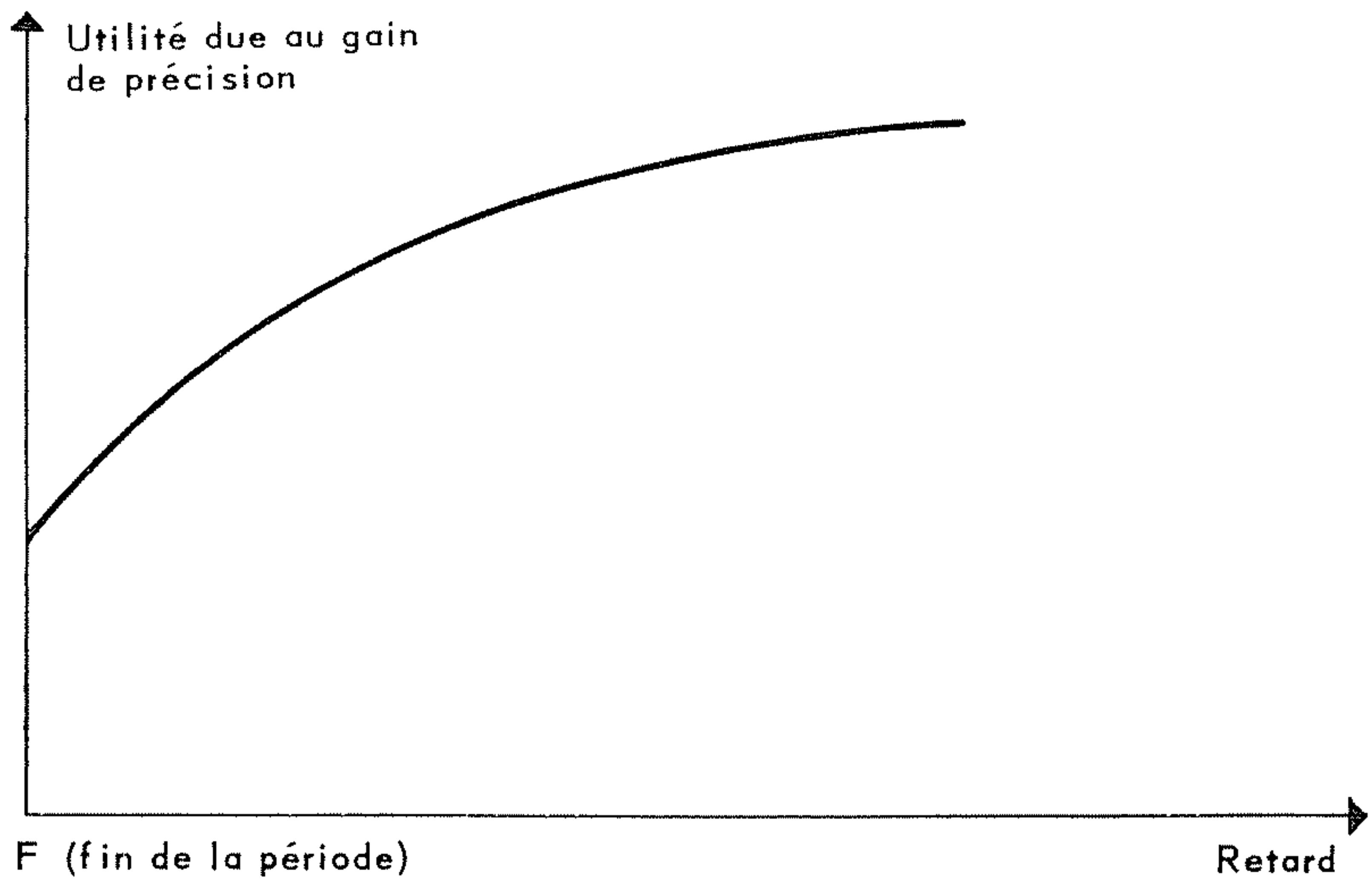
Après cet examen de l'influence du retard, il nous faut essayer de cerner d'un peu plus près le concept de « précision » d'une information. C'est là, me semble-t-il, une notion qui n'a pas obtenu des statisticiens l'attention qu'elle méritait, alors que, par exemple, l'erreur de prévision a été étudiée sous toutes ses coutures. L'erreur de prévision est évidemment plus facile à mesurer puisqu'on dispose, dans ce cas, d'un repère stable, la valeur de la réalisation — que par hypothèse, on suppose généralement estimée sans erreur. Alors que dans le problème de l'erreur de la précision c'est justement l'estimation de la valeur réalisée qui est mise en question.

Une analyse, parfois effectuée, consiste à comparer les estimations successives d'une grandeur à la dernière de ces estimations, supposée correcte à 100 %.

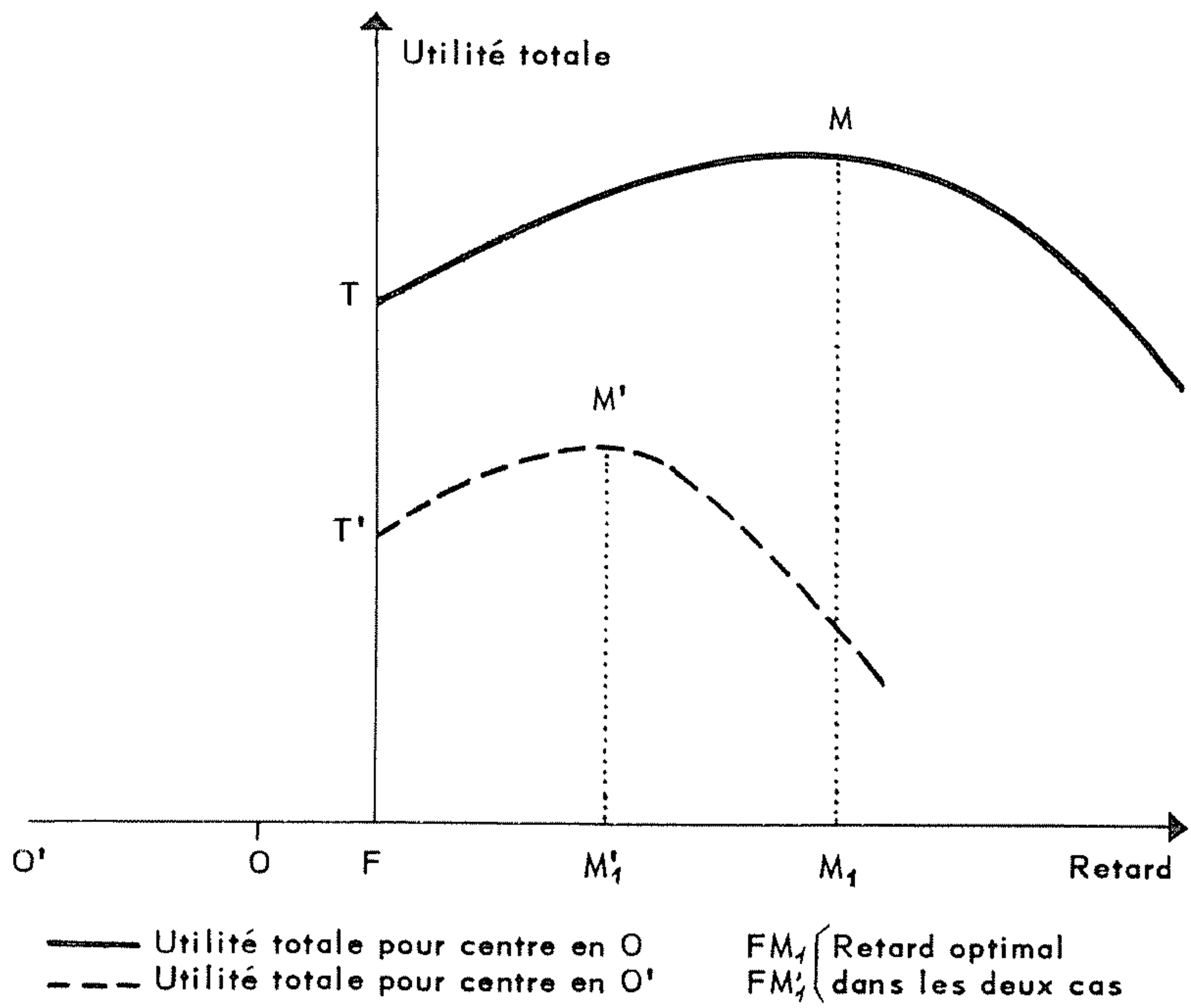
C'est ce que nous avons fait pour notre gouverne en ce qui concerne nos estimations du P.N.B.

La méthode est évidemment assez rudimentaire parce que, la précision de la dernière estimation diffère probablement beaucoup

GRAPHIQUE II



GRAPHIQUE III



d'un cas à l'autre : même comme « repère relatif », la dernière estimation est un étalon peu satisfaisant.

N'y aurait-il donc rien à faire dans ce domaine ? Nous pensons que si. Ainsi on pourrait essayer de mesurer — mi-objectivement, mi-sujectivement — l'erreur maximale, qui, dans l'esprit de la personne chargée d'élaborer les statistiques, n'a pas plus de 5 chances sur 100 (ou 1 chance sur cent) d'être dépassée. Une telle évaluation d'erreur doit être faite pour chacune des grandes composantes de la série : par exemple, pour toutes les branches productrices ou pour toutes les rubriques de la consommation. Les critères sur lesquels on se fonde pour estimer cette erreur maximale, sont : la proportion de renseignements qui ont dû être estimés faute de données, la valeur qu'on attribue aux données statistiques elles-mêmes (dans certaines branches, on a plus tendance à fournir des réponses inexactes), etc... Une telle évaluation de l'erreur étant faite pour chacune des composantes, on calculera la moyenne pondérée pour le total — ainsi que le montre l'exemple imaginaire suivant où l'on considère 4 branches supposées d'importance économique égale :

Valeur absolue de l'erreur (en %)

	après 2 mois	après 3 mois	après 5 mois
1. Électricité.....	0,9	0	0
2. Brasserie	1,2	0,6	0,4
3. Textile	1,8	1,2	0,9
4. Menuiserie	2,5	1,8	1,1
Moyenne	1,6	0,9	0,6

Les évaluations de l'erreur ($\pm 1,6$; $\pm 0,9$; $\pm 0,6$) devraient accompagner chaque publication des chiffres afin que les utilisateurs sachent à quoi s'en tenir.

Faisons remarquer, en passant, que la perte d'utilité pour l'usager des statistiques n'est probablement pas une fonction linéaire de la précision — calculée de la manière ci-dessus — mais, par exemple, une exponentielle. Ainsi, dans l'exemple considéré, si l'accroissement calculé après 5 mois est de 3,5 % alors que l'accroissement réel (mais inconnu) est 4,0 %, l'erreur est 0,5 %; si 3 mois auparavant, on avait calculé 2,5 % pour cette même période, l'erreur s'élevait à 1,5 %, soit le triple. Mais la perte d'utilité vaut sans doute plus que le triple étant donné que les ordres de grandeur diffèrent sensiblement de 2,5 à 4 mais non de 3,5 à 4.

Toujours en ce qui concerne le problème de la précision, il me semble qu'un meilleur contrôle des réponses s'impose. Il vaut mieux même éliminer les réponses d'une firme dont on se doute qu'elle livre

des renseignements inexacts. Et je suis persuadé que les moyens de contrôle sont possibles : par exemple, vérifier si le développement de la production et des heures-ouvrées déclarées d'une firme n'aboutit pas à une évolution absurde de la productivité, etc... Mieux vaut un échantillon plus petit mais débarrassé des réponses mensongères. Ceci vaut, en particulier, pour les enquêtes de conjoncture menées par la Banque Nationale où il n'y a pas d'obligation légale de répondre et où la seule sanction possible est l'élimination. Il est probable, dans ce cas, que la seule menace d'élimination incitera certaines entreprises à répondre plus correctement puisque la participation à l'enquête leur permet de recevoir des résultats globaux.

La dernière question d'ordre théorique et général dont j'aimerais parler est celle de la présentation des données. Sur ce point, j'estime que les milieux gouvernementaux et le monde des affaires ont des exigences à faire valoir envers les instituts de statistiques et de recherches.

Primo, les séries devraient être débarrassées de leurs fluctuations saisonnières. On exige bien, dans les enquêtes de conjoncture, que les industriels présentent des données désaisonnalisées : si les industriels sont censés pouvoir désaisonnaliser, à fortiori les statisticiens et les économistes. J'entends bien que la chose n'est pas toujours aisée du fait que la saisonnalité est généralement un phénomène mouvant avec des variations plus ou moins marquées d'une année à l'autre. Mais des méthodes statistiques ont été mises au point précisément pour résoudre ces difficultés. La même remarque s'applique, *mutatis mutandis*, aux variations accidentelles. Celles-ci aussi doivent être éliminées autant que possible pour donner à l'utilisateur des statistiques une image sans bavure de l'évolution économique fondamentale.

Un dernier effort qu'on est en droit d'attendre des statisticiens — et c'est de loin le plus difficile — consiste à présenter toutes les données sous une forme quantitative. Je vise, vous vous en doutez, les données des enquêtes de conjoncture qui ont été une innovation et une réussite hautement louables, dans quasi tous les pays. Une autre étape devrait être franchie qui serait la quantification de la masse des réponses qualitatives. Si cette quantification est possible — et je le crois — on pourrait de la sorte diminuer de plusieurs mois le retard de nombre de données importantes, puisque les enquêtes mensuelles de conjoncture se caractérisent par la rapidité de leur dépouillement.

Après cet examen des aspects généraux de la documentation statistique sur la conjoncture, voyons comment les choses se présentent en ce domaine dans notre pays⁽¹⁾. Nous suivrons le plan esquiss-

(1) Signalons à ce sujet que l'exposé fait au colloque commentait une note interne du Département d'Economie Appliquée que nous ne croyons pas utile de reproduire ci. Nous la tenons toutefois à la disposition de ceux qui voudraient la consulter.

sé au début de cet exposé; documentation concernant d'abord l'offre, les revenus, la demande, la situation financière, la politique économique et enfin notre position relative dans le monde.

* * *

Compte rendu du débat

Le débat s'ouvre sous la présidence de M. KIRSCHEN.

Indice des prix de gros

MM. DEYMES et LEVY se montrent tous deux partisans de l'utilisation de l'indice de prix de gros. Selon M. LEVY, il serait possible de regrouper les rubriques qui le composent de façon à obtenir un indice de prix des produits importés et un indice de prix des produits fabriqués en Belgique.

M. GLEJSER répond que l'indice des prix de gros est inutilisable dans sa conception actuelle parce qu'il ne fait pas de distinction suffisamment nette entre les inputs et les outputs et qu'aucun service n'y intervient.

M. DE SMAELE signale, en outre, qu'un autre inconvénient de l'indice des prix de gros réside dans le fait que certains produits connaissent des prix officiels alors que d'autres sont vendus aux prix du marché.

Enquêtes de conjoncture

En réponse à une question de M. DEREYMAEKER, M. GLEJSER précise que même si les chiffres recueillis par les enquêtes de conjoncture ne sont pas tous exacts, il convient de les inclure dès à présent, dans des méthodes statistiques. On peut, en effet, espérer qu'au cours du temps celles-ci seront améliorées par le gain ou la précision des données recueillies. A ce propos M. GLEJSER pense que la menace d'élimination des entreprises communiquant des réponses mensongères aux enquêtes reste une des seules sanctions efficaces du fait des contrôles indirects possibles. Il vaut mieux, ajoute-t-il, éliminer de telles entreprises puisqu'elles auront toujours tendance à ne pas considérer comme valables les résultats de l'enquête sachant très bien qu'elles-mêmes n'y apportent pas le sérieux voulu.

Liaison entre les 220 séries et la comptabilité nationale

M. VERDOORN attire l'attention sur l'importance d'établir une liaison entre les chiffres de « L'économie belge en 220 séries » et la comptabilité nationale annuelle.

M. GLEJSER fait remarquer qu'un tel lien pourrait être réalisé à l'aide d'un modèle prévisionnel trimestriel mais avant d'établir

celui-ci il faudrait au préalable déterminer quelles données y inclure afin de satisfaire à la fois l'Etat et les entreprises.

Pour M. DELETAILE, la présentation des 220 séries, tout en étant reliée à la Comptabilité nationale annuelle devrait permettre des études par branche industrielle. Celles-ci seraient effectuées par les économistes des entreprises intéressées sur base des séries communiquées par DULBEA avec les degrés de précision et dans des délais variables de branche à branche. Ce serait pour M. GLEJSER un excellent moyen d'assurer le lien entre les travaux de macro-économistes et ceux des économistes d'entreprise.

Utilité des informations

Considérant que la courbe de l'utilité totale en fonction du retard a été interprétée du point de vue du producteur des informations, M. DASSEL souligne l'intérêt de son interprétation du point de vue des divers utilisateurs.

M. GLEJSER précise que l'interprétation du graphique ne soulève pas de difficulté dans le cas d'un seul utilisateur, par exemple, l'Etat. Si l'on suppose par contre, l'existence de plusieurs utilisateurs, il faut alors admettre que pour chacun d'eux, il existe une courbe d'utilité différente.